

Objectifs

Répondre à l'obligation réglementaire du chapitre §1.3 de l'ADR,
Acquérir les connaissances de base liées au transport des Marchandises Dangereuses par route,
Connaître les règles pour classer, emballer, conditionner, marquer, étiqueter, charger/décharger, des Marchandises Dangereuses en conformité avec la réglementation ADR,



Public Visé



Les intervenants cités au chapitre 1.4 de l'ADR : expéditeurs, transporteurs, destinataires, chargeurs, emballeurs, remplisseurs (citernes), exploitant (citernes), déchargeurs.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Répondre à l'obligation réglementaire du chapitre §1.3 de l'ADR,
Acquérir les connaissances de base liées au transport des Marchandises Dangereuses par route,
Connaître les règles pour classer, emballer, conditionner, marquer, étiqueter, charger/décharger, des Marchandises Dangereuses en conformité avec la réglementation ADR,

Méthodes pédagogiques

Pédagogie s'appuyant sur la manipulation de la réglementation,
Livret stagiaire individuel,
Mise à disposition de l'ADR et de l'Arrêté TMD en vigueur,

Qualification Intervenant-e-s

Stage animé par un formateur BVT qualifié.



Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin

Modalités d'accessibilité handicap

Assurez-vous de l'accessibilité de nos formations en contactant notre référente handicap info.handicap@apave.com



Durée

7.00 Heures **1** Jour



Contactez-nous !

Emilie MONTOYA
Coordinatrice Administrative et Commerciale

Tél. : 0141805203
Mail : emilie.montoya@apave.com